

Platinum ARIANE – ISIN Part C : FR000980369

Ce FCP est géré par Platinum Gestion
OPCVM de droit français

► Objectifs et Politique d'investissement

L'OPCVM est géré activement et cherchera à surperformer l'indice STOXX Europe 600 converti en euros et dividendes réinvestis, en investissant sur les marchés actions européens, grandes, moyennes et petites capitalisations, sur la durée de placement recommandée de 5 ans à travers une sélection de valeurs déterminée selon une analyse fondamentale et quantitative. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion et est libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La politique d'investissement résultera de l'analyse financière des sociétés et d'un filtrage de type quantitatif. Elle prendra en compte l'évolution de la situation économique dans laquelle les entreprises évoluent. Les allocations géographiques et sectorielles ne seront donc que la conséquence des choix individuels de titres issus de l'analyse fondamentale des caractéristiques financières des sociétés, ces titres prenant part aux enjeux suivants : vivre mieux dans le monde d'après, réussir la transition énergétique, et repenser le travail de demain

Pour assurer la mise en œuvre de cette gestion, les décisions s'appuieront sur l'expérience des gérants en analyse financière, et un suivi permanent de la vie des sociétés à travers des contacts fréquents entre le gérant et les analystes financiers.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

Jusqu'à 120% de l'actif net sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur le marché des actions des pays de l'Union Européenne.
- 25% maximum sur le marché des actions en dehors de l'Union Européenne, y compris pays émergents.
- de 0 à 20% de l'actif net en actions de petites capitalisations (c'est-à-dire dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 M€).
- de 0 à 50% de l'actif net en actions de moyennes capitalisations (c'est-à-dire dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 M€ et 5 Mds€).

Jusqu'à 40% de l'actif net en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques hors pays

émergents, de toutes notations selon l'analyse des agences de notation ou non noté dont :

- de 0% à 10% de l'actif net en instruments de taux spéculatifs ou non noté (ou jugée équivalente par Platinum Gestion).

En tout état de cause, Platinum Gestion n'a pas recours systématiquement aux notations des agences de notation et effectue sa propre analyse crédit. Dans le cas, où le Fonds serait exposé jusqu'à 40% en instrument de taux, de toutes zones géographiques, il restera bien exposé principalement à des instruments des pays de l'Union Européenne.

Le Fonds est éligible au PEA. À cet effet, le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% au moins, en actions et autres titres assimilés éligibles au PEA.

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de parts ou actions d'OPCVM français ou européens et de FIA respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier. Ces OPCVM et/ou FIA seront soit des OPC monétaires courts (duration inférieure à 1 an, dette publique uniquement, rating supérieur ou égal à AA, ou jugé équivalent par Platinum Gestion), soit des OPC actions. Ces OPC pourront être gérés par Platinum Gestion ou une société liée.

Le FCP pourra intervenir à hauteur de 40% de l'actif net sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français ou de pays de l'Union Européenne afin de permettre une surexposition du Fonds au risque actions pouvant atteindre +120%.

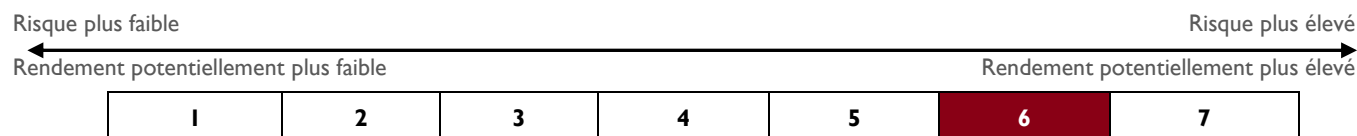
Le Fonds intervient sur des instruments financiers intégrant des dérivés avec des sous-jacents de nature action. Les instruments utilisés sont des warrants, des bons de souscription ainsi que tous les supports de nature obligataire

Le Fonds capitalise ses revenus.

La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse en France. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour jusqu'à 14h (heure de Paris) auprès de notre centraliseur CIC et sont exécutées à cours inconnus sur la base de la valeur liquidative de ce jour. Il est possible d'effectuer des souscriptions et des rachats de fractions de parts (millièmes).

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

► Profil de risque et de rendement



L'indicateur synthétique de risque est basé sur les résultats passés en matière de volatilité. **Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique** en raison de son exposition principalement aux marchés actions et de taux et qui peuvent connaître des fluctuations importantes. Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas liées aux marchés boursiers. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ». L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Risques importants non pris en compte par l'indicateur - Un risque sur l'utilisation des instruments dérivés : le recours à des instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

► Frais

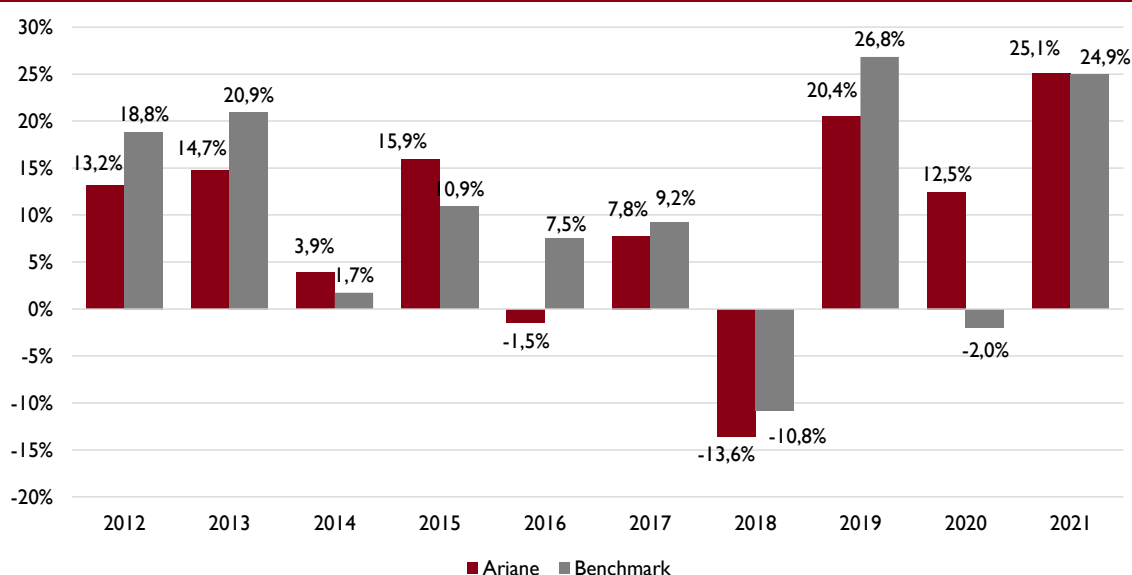
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	0,0%	
Frais de fonctionnement et de gestion		
Frais courants	3.28%	Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.
Commissions de surperformance	0.03%	La partie variable des frais de gestion correspond à 15 % TTC au-delà d'une performance annuelle du FCP supérieure à l'indice STOXX Europe 600 converti en euros et dividendes réinvestis, même si cette performance est négative.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.platinum-gestion.com

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

► Performances passées



Date de création du Fonds : 21 décembre 2001 - Devise de référence : Euro

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, à la date d'effet de la mutation du Fonds, à savoir le 03/07/2017, en raison en particulier d'un changement de stratégie d'investissement.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds. Indice de référence : CAC40 (dividendes nets non réinvestis) jusqu'au 30/12/2011 ; CAC40 (dividendes nets réinvestis) jusqu'au 29/06/2016, de l'Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis) entre le 10/06/2016 et le 31 janvier 2018. Depuis cette date l'indice est le STOXX Europe 600 converti en euros et dividendes réinvestis.

► Informations pratiques : Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapports annuels, semestriels et valeurs liquidatives)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

PLATINIUM GESTION est une société de gestion de droit français agréée en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Le dépositaire de l'OPCVM est la société CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), 6 rue de Provence, 75009 Paris.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PLATINIUM GESTION ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur de l'OPCVM PLATINIUM ARIANE sur le site internet <http://www.platinum-gestion.com> ou d'en faire la demande auprès de :

PLATINIUM GESTION : 6 rue Christophe Colomb, 75008 PARIS / 5 Rue des Indes Noires 80440 Boves

Tél : +33 1 82 83 81 00 ou +33 3 22 22 35 35 Fax + 33 3 22 22 35 36 - Mail : contact@platinum-gestion.fr

PLATINIUM GESTION a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences de la directive UCITS V. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette politique sur le site internet de la société : <http://www.platinum-gestion.com>

L'ensemble de ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande.